

ETATS FINANCIERS DEFINITIFS

UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H

Siège social : 62, Avenue de Carthage Tunis - 1000

La société UNIVERSAL AUTO DISTRIBUTORS HOLDING - U.A.D.H publie, ci-dessous, ses états financiers arrêtés au 31 décembre 2014. Ces états sont accompagnés des rapports général et spécial du commissaire aux comptes : Mr Cherif BEN ZINA.

| BILAN | | | | |
|---------------------------------------------|-------|-------------------|----------------|--|
| arrêté au 31/12/2014 | | | | |
| (Unité : en Dinars Tunisiens) | | | | |
| ACTIF | Notes | 31/12/2014 | 31/12/2013 | |
| Actifs Non Courants | | | | |
| <i>Actifs immobilisés</i> | | | | |
| Immobilisations incorporelles | | - | - | |
| Moins : amortissements | | - | - | |
| <i>Immobilisations incorporelles nettes</i> | | - | - | |
| Immobilisations corporelles | | - | - | |
| Moins : amortissements | | - | - | |
| <i>Immobilisations corporelles nettes</i> | | - | - | |
| Immobilisations financières | 4-1 | 25 907 500 | - | |
| Moins : provisions | | - | - | |
| <i>Immobilisations financières nettes</i> | | 25 907 500 | - | |
| Total des actifs immobilisés | | 25 907 500 | - | |
| Autres actifs non courants | 4-2 | 2 787 | 4 380 | |
| Total des actifs non courants | | 25 910 287 | 4 380 | |
| Actifs Courants | | | | |
| Clients et comptes rattachés | | - | - | |
| Moins : provisions | | - | - | |
| <i>Clients et comptes rattachés nets</i> | | - | - | |
| Autres actifs courants | 4-3 | 79 941 | 363 863 | |
| Placements et autres actifs financiers | 4-4 | 6 116 366 | - | |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 4-5 | 4 852 219 | 31 841 | |
| Total des actifs courants | | 11 048 525 | 395 704 | |
| TOTAL ACTIF | | 36 958 813 | 400 085 | |

BILAN

arrêté au 31/12/2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

| <u>CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS</u> | <u>Notes</u> | <u>31/12/2014</u> | <u>31/12/2013</u> |
|-------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| <u>CAPITAUX PROPRES</u> | 4-6 | | |
| Capital social | | 22 800 000 | - |
| Capital social appelé et versé | | - | 100 000 |
| Capital social appelé et non versé | | - | 300 000 |
| Résultats reportés | | -76 579 | - |
| <i>Total capitaux propres avant résultat de l'exercice</i> | | 22 723 421 | 400 000 |
| Résultat de l'exercice | | -683 771 | -76 579 |
| Total capitaux propres avant affectation | | 22 039 651 | 323 421 |
| <u>PASSIFS</u> | | | |
| <i>Passifs non courants</i> | | | |
| Emprunts | 4-7 | 5 979 167 | - |
| Autres passifs financiers non courants | | - | - |
| Provisions pour risques | | - | - |
| <i>Total des passifs non courants</i> | | 5 979 167 | - |
| <i>Passifs courants</i> | | | |
| Fournisseurs et comptes rattachés | 4-8 | 5 993 | 2 118 |
| Autres passifs courants | 4-9 | 7 813 916 | 74 545 |
| Concours bancaires et autres passifs financiers | 4-10 | 1 120 086 | - |
| <i>Total des passifs courants</i> | | 8 939 995 | 76 663 |
| Total des passifs | | 14 919 162 | 76 663 |
| TOTAL CAPITAUX PROPRES ET PASSIFS | | 36 958 813 | 400 085 |

ETAT DE RESULTAT

arrêté au 31 Décembre 2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

| <u>DESIGNATION</u> | <u>Notes</u> | <u>31/12/2014</u> | <u>31/12/2013</u> |
|-------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| <u>PODUITS D'EXPLOITATION</u> | | - | - |
| Revenus | | - | - |
| Autres produits d'exploitation | | - | - |
| <i>Total des produits d'exploitation</i> | | - | - |
| <u>CHARGES D'EXPLOITATION</u> | | | |
| Achats d'approvisionnements consommés | | - | 50 |
| Charges de personnel | | - | - |
| Dotations aux amortissements/résorptions et aux provisions | 5-1 | 1 593 | 398 |
| Autres charges d'exploitation | 5-2 | 226 979 | 75 630 |
| <i>Total des charges d'exploitation</i> | | 228 572 | 76 079 |
| <u>RESULTAT D'EXPLOITATION</u> | | -228 572 | -76 079 |
| Charges financières nettes | 5-3 | -593 535 | - |
| Produits de placements | 5-4 | 138 336 | - |
| Autres pertes ordinaires | | - | - |
| Autres gains ordinaires | | - | - |
| Gains/Pertes extraordinaires | | - | - |
| <u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES AVANT IMPOT</u> | | -683 771 | -76 079 |
| Impôts sur les sociétés | | - | 500 |
| <u>RESULTAT DES ACTIVITES ORDINAIRES APRES IMPOT</u> | | -683 771 | -76 579 |
| RESULTAT NET DE L'EXERCICE | | -683 771 | -76 579 |

ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

arrêté au 31 Décembre 2014

(Unité : en Dinars Tunisiens)

| Flux de trésorerie liés à l'exploitation | <i>Notes</i> | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|-----------------------------------------------------------------------------------------|--------------|-------------------|-------------------|
| Résultat net | | -683 771 | -76 579 |
| Ajustement pour : | | | |
| Amortissements/résorptions et provisions | | 1 593 | 398 |
| ▪ Capital souscrit appelé non encore libéré | | - | 300 000 |
| ▪ Capital souscrit libéré | | - | - |
| ▪ Variations des : | | | |
| - Stocks | | - | - |
| - Créances | | - | - |
| - Autres actifs courants | 6-1 | -16 078 | -363 863 |
| - Fournisseurs et comptes rattachés | 6-1 | 3 875 | 2 118 |
| - Autres passifs courants | 6-1 | 11 231 571 | 74 545 |
| - Autres passifs financiers | 6-1 | 46 414 | - |
| ▪ Transfert de charges | | - | -4 778 |
| Flux de trésorerie provenant de l'exploitation | | 10 583 604 | -68 159 |
| <i>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</i> | | | |
| Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations corporelles et incorporelles | | - | - |
| Décaissements provenant de l'acquisition d'immobilisations financières | | -6 999 700 | - |
| Flux de trésorerie affectés aux activités d'investissement | | -6 999 700 | - |
| <i>Flux de trésorerie liés aux activités de financement</i> | | | |
| Dividendes et autres distributions | | - | - |
| Libération du capital | | 300 000 | 100 000 |
| Augmentation de capital | | - | - |
| Encaissements provenant des emprunts | | 7 000 000 | - |
| Remboursements d'emprunts | | - | - |
| Décaissements provenant de l'acquisition des placements à court terme | | -6 116 158 | - |
| Flux de trésorerie affectés aux activités de financement | | 1 183 842 | 100 000 |
| Variation de la trésorerie | | 4 767 746 | 31 841 |
| Trésorerie au début de l'exercice | | 31 841 | - |
| Trésorerie à la clôture de l'exercice | 6-2 | 4 799 587 | 31 841 |

NOTE 1 : D'ORDRE GENERAL

1-1. Présentation de la société

La société « Universal Auto Distribution Holding » « UADH - SA » est une société anonyme de droit tunisien constituée le 05 Juillet 2013.

Le capital social s'élève à 22 800 000 dinars divisés en 22 800 000 actions d'une valeur de 1 dinar totalement libéré.

La société a pour objet :

- La détention et la gestion de participations dans d'autres sociétés, l'étude, le conseil, l'assistance et la réalisation de projets informatiques ;
- Le contrôle et la direction d'autres sociétés, le diagnostic, l'audit, l'étude, le développement, la mise en place et la maintenance des systèmes informatiques industriels et d'automatisme ;
- La participation sous toutes ses formes, y compris la fusion par voie d'apport, de souscription ou de toute autre manière dans toutes entreprises, société ou syndicats, consortiums, association en participation ou autres, créés ou à créer.

Sur le plan fiscal, la société est soumise aux règles de droit commun.

1-2. Présentation des états financiers

Les états financiers de la société « Universal Auto Distribution Holding », arrêtés au 31/12/2014, sont établis en respect des caractéristiques qualitatives que doit revêtir l'information financière, à savoir :

- l'intelligibilité ;
- la pertinence ;
- la fiabilité ;
- et la comparabilité.

* **Le bilan** fournit l'information sur la situation financière de la société et particulièrement sur les ressources économiques qu'elle contrôle ainsi que sur les obligations et les effets des transactions, événements et circonstances susceptibles de modifier les ressources et les obligations. Les éléments inclus dans le bilan sont les actifs, les capitaux propres et les passifs.

La présentation des actifs et des passifs dans le corps du bilan fait ressortir la distinction entre éléments courants et éléments non courants.

* *L'état de résultat* fournit les renseignements sur la performance de la société.

La méthode de présentation retenue est celle autorisée qui consiste à classer les produits et les charges en fonction de leur nature.

En effet, la présentation en fonction de la provenance et de la nature des produits et des charges est autorisée pour tenir compte de la culture comptable en vigueur.

* *L'état de flux de trésorerie* renseigne sur la manière avec laquelle la société a obtenu et dépensé des liquidités à travers ses activités d'exploitation, de financement et d'investissement et à travers d'autres facteurs affectant sa liquidité et sa solvabilité.

Les flux de trésorerie sont présentés en utilisant la méthode indirecte (méthode autorisée) qui consiste à présenter les flux de trésorerie liés à l'exploitation en corrigeant le résultat net de l'exercice pour tenir compte des opérations n'ayant pas un caractère monétaire, de tout report ou régularisation d'encaissements ou de décaissements passés ou futurs et des éléments de produits ou de charges associés aux flux de trésorerie concernant les investissements ou le financement.

* *Les notes aux états financiers* comprennent les informations détaillant et analysant les montants figurant au bilan, à l'état de résultat et à l'état des flux de trésorerie ainsi que les informations supplémentaires utiles aux utilisateurs. Elles comprennent les informations dont la publication est requise par les normes tunisiennes et d'autres informations qui sont de nature à favoriser la pertinence des états financiers.

1-3. Respect des normes comptables tunisiennes

Les états financiers de la société « **Universal Auto Distribution Holding** », arrêtés au 31/12/2014, sont établis et présentés en respect des recommandations des normes comptables tunisiennes en vigueur.

Aucune divergence significative n'existe entre les normes comptables tunisiennes et les principes comptables retenus par la société pour l'élaboration de ses états.

1-4. Bases de mesure et principes comptables appliqués

Pour l'élaboration de ses états financiers, au 31/12/2014, la société a retenu comme base d'évaluation le modèle comptable reposant sur le **coût historique**.

Les états financiers ont été préparés par référence aux conventions comptables de base et notamment :

- notamment : la convention de l'entité,
- la convention de l'unité monétaire,
- la convention de la périodicité,
- la convention de réalisation du revenu,
- la convention de rattachement des charges aux produits,
- la convention de l'objectivité,
- la convention de la permanence des méthodes,
- la convention de l'information complète,
- la convention de prudence,
- la convention de l'importance relative,
- la convention de la prééminence du fond sur la forme.

Les principes comptables particuliers sont divulgués pour chaque poste significatif des éléments des états financiers dans les notes correspondantes.

1-5. Unité monétaire

Les comptes de la Société « UADH-SA » sont libellés en Dinars Tunisiens.

NOTE 2 : DECLARATION DE CONFORMITE

Les états financiers ont été établis et arrêtés conformément aux dispositions du système comptable des entreprises.

Les règles, méthodes et principes adoptés pour l'enregistrement des opérations au courant ou à la fin de l'exercice ne comportent aucune dérogation significative par rapport à ceux prévus par les normes comptables en vigueur.

NOTE 3 : PRINCIPES COMPTABLES APPLIQUES

Les états financiers ont été établis en adoptant le concept de capital financier et en retenant comme procédé de mesure celui du coût historique.

Les méthodes d'évaluation les plus significatives se résument comme suit :

3-1. Immobilisations financières

Les titres de participation sont comptabilisés à leur coût d'acquisition.

A la fin de la période, les titres cotés en bourse sont évalués à la valeur de marché, les plus values latentes ne sont pas constatées alors que les moins-values dégagées, sont provisionnées.

Les titres non-côtés sont évalués, à la date de clôture, à leur juste valeur correspondante soit au prix retenu dans les transactions récentes, soit à leur valeur mathématique.

Dans les deux cas, les dépréciations constatées font l'objet de provisions alors que les plus-values potentielles ne sont pas prises en compte.

3-2. Emprunts

Les échéances à plus d'un an et celles à moins d'un an relatives au principal des emprunts contractés par la société sont portées respectivement parmi les passifs non courants et les passifs courants.

Les intérêts courus et échus au titre de ces emprunts sont imputés aux comptes de charges de l'exercice de leur rattachement.

NOTES 4 RELATIVES AU BILAN

Note 4-1 : Immobilisations financières

Le poste immobilisations financières s'élève au 31 Décembre 2014 à 25 907 500 Dinars, et se détaille comme suit :

| Désignation | Solde au 31/12/2014 | Solde au 31/12/2013 | Notes |
|-------------------------|--------------------------------|--------------------------------|--------------|
| Titres de participation | 25 907 500 | - | 4-1-1 |
| TOTAL | 25 907 500 | - | |

Note 4-1-1 : Les titres de participation

Les titres de participation s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 25 907 500 Dinars, et se détaillent comme suit :

| Désignation | Pourcentage de détention | Nombre de titres | Valeur d'acquisition | Provision |
|--------------------|-------------------------------------|-----------------------------|---------------------------------|------------------|
| Aures Auto (*) | 99,996% | 1 399 940 | 6 999 700 | - |
| Economic Auto (*) | 99,914% | 69 940 | 18 883 800 | - |
| Aures Gros (*) | 0,067% | 600 | 21 000 | - |
| Mazda Détails (*) | 0,20% | 100 | 3 000 | - |
| TOTAL | | 1 470 580 | 25 907 500 | - |

(*) : L'acquisitions de ces titres a été effectuée en contrepartie des comptes courants associés.

Note 4-2 : Autres actifs non courants

Le poste autres actifs non courants s'élève au 31 Décembre 2014 à 2 787 Dinars, et se détaille comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 | Note |
|---------------------|-------------------|-------------------|-------------|
| Frais préliminaires | 2 787 | 4 380 | 4-2-1 |
| TOTAL | 2 787 | 4 380 | |

Note 4-2-1 Frais préliminaires

Le solde des frais préliminaires arrêté au 31/12/2014, se détaille comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|-------------------------------|--------------|--------------|
| <i>Valeur brute</i> | 4 778 | 4 778 |
| Résorptions antérieures | 398 | - |
| Dotations de l'exercice | 1 593 | 398 |
| <i>Cumul des résorptions</i> | 1 991 | 398 |
| Valeur Comptable Nette | 2 787 | 4 380 |

Note 4-3 : Autres actifs courants

Les autres actifs courants s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 79 941 Dinars. Ils se détaillent comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|---------------------------------------|---------------|----------------|
| Actionnaires opération sur le capital | - | 300 000 |
| Compte filiales du groupe LIG | - | 41 000 |
| Compte filiales du groupe LMC | 2 147 | - |
| Compte filiales du groupe MIDCO | 500 | - |
| Etat impôts sur les sociétés | 27 618 | - |
| Créditeurs débiteurs divers TSI | 28 | - |
| Compte d'attente | - | 15 000 |
| Crédit de TVA à reporter | 42 148 | 7 851 |
| TVA Déductible | 5 564 | 12 |
| Charges constatées d'avance | 1 935 | - |
| TOTAL | 79 941 | 363 863 |

Note 4-4 : Placements et autres actifs financiers

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2014 à 6 116 366 Dinars et se détaille comme suit :

| Désignation | 31/12/2014 | 31/12/2013 | Note |
|--------------------------|------------------|------------|-------|
| Placements courants | 6 116 158 | - | 4-4-1 |
| Placement SICAV ALHIFADH | 207 | - | |
| Total | 6 116 366 | - | |

Note 4-4-1 : Placements courants

La société Universal Auto Distributors Holding a accordé des prêts sous forme des placements à court terme au profit des filiales du Groupe LOUKIL sur une période ne dépassant pas le 31 Juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

Le détail des placements se présente dans le tableau suivant:

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|-------------------------------------------------|------------------|------------|
| Placement à court terme LIG | 4 221 158 | - |
| Placement à court terme IMMOBILIERE DE CARTHAGE | 1 360 000 | - |
| Placement à court terme ETABLISSEMENT M LOUKIL | 425 000 | - |
| Placement à court terme MIG ENGINEERING | 110 000 | - |
| TOTAL | 6 116 158 | - |

Note 4-5 : Liquidités et équivalents de liquidités

Cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2014 à 4 852 219 Dinars et se détaille comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 | Note |
|--------------------------|------------------|---------------|-------|
| Banques | 3 775 347 | 31 472 | 4-5-1 |
| Chèques à l'encaissement | 1 076 724 | - | |
| Caisse | 148 | 369 | |
| TOTAL | 4 852 219 | 31 841 | |

Note 4-5-1 : Banques

le solde de cette rubrique s'élève au 31 Décembre 2014 à 3 775 347 Dinars et se détaille comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|--------------|------------------|---------------|
| BH | 3 743 045 | - |
| BT | 32 302 | - |
| AMEN BANK | - | 31 472 |
| TOTAL | 3 775 347 | 31 472 |

Note 4-6 : Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit au 31 Décembre 2014 :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 | Note |
|-----------------------------------------------------|-------------------|----------------|-------|
| Capital social | 22 800 000 | - | 4-6-1 |
| Capital social souscrit appelé et versé | - | 100 000 | |
| Capital social appelé et non versé | - | 300 000 | |
| Résultat en instance d'affectation | -76 579 | - | |
| Total des capitaux propres avant résultat | 22 723 421 | 400 000 | |
| Résultat de l'exercice | -683 771 | -76 579 | |
| Total des capitaux propres avant affectation | 22 039 651 | 323 421 | |

La variation des capitaux avant affectation durant l'exercice 2014, se présente comme suit :

| Rubrique | 31/12/2013 | Augmentation de capital | Libération de capital | Affectation et imputation | Résultat de l'exercice | 31/12/2014 |
|--------------------------------------|----------------|-------------------------|-----------------------|---------------------------|------------------------|-------------------|
| - Capital (1) | - | 22 400 000 | 400 000 | - | - | 22 800 000 |
| - Capital social appelé et versé | 100 000 | - | -100 000 | - | - | - |
| - Capital social appelé et non versé | 300 000 | - | -300 000 | - | - | - |
| - Résultats reportés | - | - | - | -76 579 | - | -76 579 |
| - Résultat de l'exercice (2) | -76 579 | - | - | 76 579 | -683 771 | -683 771 |
| Total | 323 421 | 22 400 000 | - | - | -683 771 | 22 039 651 |

(1) L'Assemblée Générale Extraordinaire de la société réunie le 15 décembre 2014 a décidé de réduire la valeur nominale de l'action de 5 dinars à 1 dinars et d'augmenter le capital de 22 400 000 dinars par conversion des comptes courants actionnaires et ce par voie de création de 22 400 000 actions nouvelles de un dinars chacune

Le capital social de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » est ainsi porté à 22 800 000 Dinars divisé en 22 800 000 actions de nominal 1 Dinars.

(2) Affectation de résultat selon la résolution de l'Assemblée Générale Ordinaire en date du 04 Juillet 2014.

Note 4-6-1 : Capital social

Le structure du capital social, au 31/12/2014, se présente comme suit :

| ACTIONNAIRES | Nombre d'actions | Capital souscrit | % |
|--------------------------|-------------------|-------------------|----------------|
| ZOHRA LOUKIL | 450 000 | 450 000 | 1,97% |
| ZEINEB LOUKIL | 450 000 | 450 000 | 1,97% |
| THOURAYA LOUKIL | 450 000 | 450 000 | 1,97% |
| MOHAMED BEN HABIB LOUKIL | 816 500 | 816 500 | 3,58% |
| BASSEM LOUKIL | 3 564 000 | 3 564 000 | 15,63% |
| WALID LOUKIL | 3 564 000 | 3 564 000 | 15,63% |
| LOUKIL INVESTMENT GROUP | 13 505 500 | 13 505 500 | 59,23% |
| TOTAL | 22 800 000 | 22 800 000 | 100,00% |

Note 4-7 : Emprunts

La rubrique des emprunts présente, au 31 Décembre 2014, un solde qui s'élève à 5 979 167 Dinars et se détaille comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 | Note |
|--------------------|------------------|------------|-------|
| Emprunts bancaires | 5 979 167 | - | 4-7-1 |
| TOTAL | 5 979 167 | - | |

Note 4-7-1 : Emprunts bancaires

Le détail des engagements à long terme se présente comme suit :

| Organisme emprunteur | Montant du crédit | Taux d'intérêt | Échéance à plus d'un an | Échéance à moins d'un an |
|-----------------------------|--------------------------|-----------------------|--------------------------------|---------------------------------|
| Banque de la Tunisie | 7 000 000 | TMM+3% | 5 979 167 | 1 020 833 |
| TOTAL | 7 000 000 | | 5 979 167 | 1 020 833 |

Note 4-8 : Fournisseurs et comptes rattachés

Cette rubrique présente, au 31 Décembre 2014, un solde qui s'élève à 5 993 Dinars et se détaille comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Commissaire aux comptes | 5 601 | - |
| Avocats | 392 | - |
| Propriétaire siège social (loyers) | - | 2 118 |
| TOTAL | 5 993 | 2 118 |

Note 4-9 : Autres passifs courants

Les autres passifs courants s'élèvent, au 31 Décembre 2014, à 7 813 916 Dinars et s'analysent comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 | Notes |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|--------------|
| Société du groupe ECONOMIC AUTO | 66 160 | 66 160 | |
| Société du groupe LMC | - | 745 | |
| Société du groupe AURES AUTO | 6 257 600 | - | |
| Société du groupe GIF | 1 226 795 | - | |
| comptes courants associés | 11 300 | 3 500 | 4-9-1 |
| Recette des finances | 5 310 | 3 640 | |
| Etat impôt sur les sociétés | - | 500 | |
| Charges à payer | 246 751 | - | |
| TOTAL | 7 813 916 | 74 545 | |

Note 4-9-1 : Comptes courants associés

Les mouvements intervenus sur les comptes courants représentent des opérations liés à l'acquisition des titres ECONOMIC AUTO, AURES GROS et MAZDA DETAIL ainsi qu' à l'augmentation du capital par incorporation des comptes courants et se détaillent comme suit :

| | |
|-------------------------------------------------------------------|---------------|
| Solde au 31/12/2013 | 3 500 |
| Acquisitions des titres ECONOMIC AUTO, AURES GROS et MAZDA DETAIL | 18 907 800 |
| Sommes reçues de Mrs Bassem et Walid LOUKIL | 3 500 000 |
| Incorporation des comptes courants au capital | -22 400 000 |
| Solde au 31/12/2014 | 11 300 |

Note 4-10 : Concours bancaires et autres passifs financiers

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à 1 120 086 Dinars et se détaille comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 | Notes |
|-------------------------------------|------------------|------------|--------|
| Échéances à (-) d'un an sur emprunt | 1 020 833 | - | |
| Intérêt courus échus | 46 414 | - | |
| Concours bancaires | 52 839 | - | 4-10-1 |
| TOTAL | 1 120 086 | - | |

Note 4-10-1 : Concours bancaires

Le solde de ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à 52 839 Dinars et se détaille comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|--------------------|---------------|------------|
| AMEN BANK CHARGUIA | 25 227 | - |
| AMEN BANK TUNIS | 27 568 | - |
| ATB | 27 | - |
| BTE | 18 | - |
| TOTAL | 52 839 | - |

NOTES 5 RELATIVES A L'ETAT DE RESULTAT

Note 5-1 : Dotation aux amortissements et aux provisions

Ce poste s'élève au 31 Décembre 2014 à 1 593 Dinars et s'analyse comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|------------------------------------|--------------|------------|
| Résorption des frais préliminaires | 1 593 | 398 |
| TOTAL | 1 593 | 398 |

Note 5-2 : Autres charges d'exploitation

Les autres charges d'exploitation se détaillent comme suit au 31/12/2014 :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|---------------------------------------------------|-------------------|-------------------|
| Location | 4 236 | 2 118 |
| Rémunérations d'intermédiaires et honoraires | 29 465 | 65 150 |
| Commission | 76 460 | - |
| Publicité, publication et relations publiques | 2 531 | 159 |
| Voyages et déplacements | 133 | - |
| Frais postaux | - | 9 |
| Commissions bancaires | 111 158 | 9 516 |
| Droit de timbre et enregistrement | 3 469 | 2 287 |
| Pénalité de retard | 15 | 30 |
| Autres droits et taxes | 13 | 814 |
| Frais de déplacement | - | 326 |
| Transfert de charges | - | -4 778 |
| Impôts et taxes liés à une modification comptable | -500 | - |
| TOTAL | 226 979 | 75 630 |

Note 5-3 : Charges financières nettes

Les charges financières s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 593 535 Dinars et se détaillent comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|---------------------------------|-------------------|-------------------|
| Intérêts des emprunts et dettes | 308 677 | - |
| Intérêts des comptes courants | 4 181 | - |
| Intérêts sur prêt | 279 139 | - |
| Intérêts sur compte à terme | 1 538 | - |
| TOTAL | 593 535 | - |

Note 5-4 : Produits de placements

Les produits de placements s'élèvent au 31 Décembre 2014 à 138 336 Dinars et se détaillent comme suit :

| DESIGNATION | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|-------------------------|-------------------|-------------------|
| Intérêts sur placements | 138 089 | - |
| Produits de placements | 247 | - |
| TOTAL | 138 336 | - |

NOTE 6 RELATIVE A L'ETAT DE FLUX DE TRESORERIE

Note 6-1 : Variation des éléments du besoin en fond de roulement

| Désignation | 31/12/2014 | 31/12/2013 | Variation |
|---------------------------------------------------------------------------------------|--------------------------|----------------------|--------------------------|
| Autres actifs courants | 79 941 | 363 863 | 283 922 |
| Actionnaires opération sur le capital | - | -300 000 | -300 000 |
| <u>Variation des autres actifs courants</u> | <u>79 941</u> | <u>63 863</u> | <u>16 078</u> |
| <u>Variation des fournisseurs et comptes rattachés</u> | <u>5 993</u> | <u>2 118</u> | <u>-3 875</u> |
| Autres passifs courants | 7 813 916 | 74 545 | 7 739 371 |
| Sommes reçues de Mrs Bassem et Walid LOUKIL | 3 500 000 | - | 3 500 000 |
| Opérations sur comptes courants liés aux activités d'investissement et de financement | -7 800 | - | -7 800 |
| <u>Variation des autres passifs courants (*)</u> | <u>11 306 116</u> | <u>74 545</u> | <u>11 231 571</u> |
| <u>Variation des autres passifs financiers</u> | <u>46 414</u> | <u>-</u> | <u>-46 414</u> |

(*) Les mouvements intervenus sur les comptes courants actionnaires sans effet sur la trésorerie courants représentent des opérations liées à l'acquisition des titres ECONOMIC AUTO, AURES GROS et MAZDA DETAIL ainsi qu'à l'augmentation du capital par incorporation des comptes courants et se détaillent comme suit :

| Désignation | Solde |
|-------------------------------------------------------------------|-------------------|
| Acquisitions des titres ECONOMIC AUTO, AURES GROS et MAZDA DETAIL | 18 907 800 |
| Incorporation des comptes courants au capital | -22 400 000 |
| Solde au 31/12/2014 | -3 492 200 |

Note 6-2 : Trésorerie à la fin de l'exercice

La trésorerie à la fin de l'exercice se détaille comme suit :

| Désignation | 31/12/2014 | 31/12/2013 |
|-------------------------------------------------|-------------------------|----------------------|
| Placements et autres actifs financiers | 207 | - |
| Liquidités et équivalents de liquidités | 4 852 219 | 31 841 |
| Concours bancaires | -52 839 | - |
| <u>Trésorerie à la fin de l'exercice</u> | <u>4 799 587</u> | <u>31 841</u> |

NOTE 7 RELATIVE A L'ETAT DES ENGAGEMENTS HORS BILAN

Le tableau suivant présente les engagements de la société Universal Auto Distributors Holding – UADH au 31 décembre 2014 :

I. Engagements financiers

| Type d'engagements | Valeur totale | Tiers | Partie engagée |
|------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|---------------|----------------------|----------------------------|
| 1. Engagements donnés a) Garanties personnelles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cautionnement ▪ Aval ▪ Autres garanties b) Garanties réelles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hypothèques ▪ Nantissement c) Effets escomptés non échus d) Créances à l'exportation mobilisées e) Abandon de créances | 7 000 000 | Banque de la Tunisie | UADH |
| 2. Engagements reçus a) Garanties personnelles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Cautionnement ▪ Aval ▪ Autres garanties b) Garanties réelles <ul style="list-style-type: none"> ▪ Hypothèques ▪ Nantissement c) Effets escomptés non échus d) Créances à l'exportation mobilisées e) Abandon de créances f) Garantie de soumission | 2 000 000 | Amen Bank | Mrs Bassem et Walid LOUKIL |
| 3. Engagements réciproques <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emprunt obtenu non encore encaissé ▪ Crédit consenti non encore versé ▪ Opération de portage ▪ Crédit documentaire ▪ Commande d'immobilisation ▪ Commande de longue durée ▪ Contrats avec le personnel prévoyant des engagements supérieurs à ceux prévus par la convention collective | 2 000 000 | Etat Tunisien | Amen Bank |

II. Dettes garanties par des sûretés

| Postes concernés | Montant garanti | Valeur comptable des biens donnés en garantie | Provisions |
|---------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-----------------|-----------------------------------------------|------------|
| <ul style="list-style-type: none"> ▪ Emprunt obligataire ▪ Emprunt d'investissement ▪ Emprunt courant de gestion ▪ Autres | | Néant | |

NOTE 8 RELATIVE AUX EVENEMENTS POSTERIEURES A L'ARRETE DES ETATS FINANCIERS

1/ Acquisitions de titres de participations :

En vertu des termes de l'acte de cession signé le 20/11/2014, le consortium composé par la société UADH (chef de file) et les sociétés Economic Auto, Aures Auto et Aures Gros, a acquis un bloc d'actions de 6 999 399 actions représentant 99,99% du capital de la société Ennakl Véhicules Industriels détenues par la société Al Karama Holding, ainsi que 100 actions représentant 0,001% du capital de la société Ennakl Véhicules Industriels détenues par l'Etat Tunisien et 2 parts sociales dans le capital social de la société Trucks Gros détenues par l'Etat Tunisien. Le prix de cession du bloc d'actions, ci-avant défini, s'élevait à 43 000 100 DT.

La part acquise par la société UADH est 6 999 199 actions représentant 99,989% du capital de la société Ennakl Véhicules Industriels et 2 parts sociales représentant 0,04% du capital de la société Trucks Gros. Le prix de cession a été payé le 20/01/2015 représentant la date de réalisation. Cette dernière est définie selon les termes de l'acte de cession comme celle du transfert de propriété du bloc d'actions aux cessionnaires.

2/ Obtention d'emprunts :

a/Le 15/01/2015, la société UADH a obtenu, auprès de la Banque Nationale Agricole, un emprunt à moyen terme pour un montant de 5 000 000 DT remboursable sur une période de 7 ans dont deux années de grâce et moyennant un taux d'intérêt annuel de TMM+3%.

b/Le 12/01/2015, la société UADH a obtenu, auprès de l'Amen Bank, un Crédit à Moyen Terme participatif pour un montant de 5 000 000 DT remboursable sur une période de 7 ans et moyennant un taux d'intérêt annuel de TMM+2,75%.

c/Le 15/01/2015, la société UADH a obtenu, auprès de Qatar National Bank, un crédit participatif pour un montant de 10 000 000 DT remboursable sur une période de 7 ans dont deux années de franchise et moyennant un taux d'intérêt annuel de TMM+2,75%.

d/Le 15/01/2015, la société UADH a obtenu, auprès de la Banque de Tunisie et des Emirats, un crédit à moyen terme pour un montant de 5 000 000 DT remboursable sur une période de 7 ans dont deux années de franchise et moyennant un taux d'intérêt annuel de TMM+2,75%.

e/Le 16/01/2015, la société UADH a obtenu, auprès de la Banque Attijari Tunisie, un crédit relais pour un montant de 8 000 000 DT remboursable le 30/06/2015 et productif d'intérêt au taux annuel de TMM+1,5%.

Les emprunts obtenus, ci-dessus cités, ont été affectés pour le financement d'une partie de l'acquisition du bloc d'actions de 6 999 399 actions représentant 99,99% du capital de la société Ennakl Véhicules Industriels détenues par la société Al Karama Holding, ainsi que 100 actions représentant 0,001% du capital de la société Ennakl Véhicules Industriels détenues par l'Etat Tunisien et 2 parts sociales dans le capital social de la société Trucks Gros détenues par l'Etat Tunisien.

3/ Nantissements :

a/Selon les termes de l'avenant au contrat de prêt établi avec l'Amen Bank, la société UADH a donné un nantissement au profit de l'Amen Bank sur 162 867 actions détenues dans le capital de la société Ennakl Véhicules Industriels en tant que garantie du remboursement du Crédit à Moyen Terme participatif de 5 000 000 DT.

b/ Un nantissement de premier rang sur 815 000 actions détenues dans le capital de la société Ennakl Véhicules Industriels au profit de la Banque de Tunisie et des Emirats en tant que garantie du remboursement du crédit à moyen terme pour un montant de 5 000 000 DT.

c/Un nantissement sur 815 000 actions détenues dans le capital de la société Ennakl Véhicules Industriels au profit de la Banque Nationale Agricole en tant que garantie du remboursement du crédit à moyen terme pour un montant de 5 000 000 DT.

d/Un nantissement sur 1 628 665 actions détenues dans le capital de la société Ennakl Véhicules Industriels au profit de la Qatar National Bank en tant que garantie du remboursement du crédit participatif pour un montant de 10 000 000 DT.

e/ Un nantissement sur 1 302 932 actions détenues dans le capital de la société Ennaki Véhicules Industriels au profit de la Banque Attijari Tunisie en tant que garantie du remboursement du crédit relais pour un montant de 8 000 000 DT.

4/ Augmentation du capital :

a/ Les actionnaires de la société UADH ont décidé lors de la tenue de l'Assemblée Générale Extraordinaire du 02/02/2015 d'augmenter le capital de la société par l'émission de 8 000 000 nouvelles actions d'une valeur de souscription de 1 DT réservée entièrement à la souscription par la société LOUKIL INVESTMENT GROUP.

b/ L'Assemblée Générale Extraordinaire tenue le 01/04/2015, a décidé l'augmentation en numéraire du capital social de la société UADH avec suppression du droit préférentiel de souscription d'un montant de 6 153 847 DT et ce par l'émission de 6 153 847 nouvelles actions au prix de souscription de 6,5 DT l'action représentant un nominal de 1 DT et une prime d'émission de 5,5 DT.

La souscription à cette augmentation du capital est réservée entièrement au public et ce à l'occasion de l'introduction des titres de la société au marché principal de la Bourse de Valeurs Mobilières de Tunis.

5/ Changement de la structure de l'actionariat :

Par l'attestation d'enregistrement en Bourse du 11/02/2015, les actionnaires de la société UADH, Messieurs Mohamed, Bassem et Walid LOUKIL et Mesdames Zohra, Zeineb et Thouraya LOUKIL, ont cédé des actions UADH à l'actionnaire LOUKIL INVESTMENT GROUP avec un prix de cession de 1 DT l'action et ce conformément au tableau suivant :

| Vendeurs | Nombre d'actions | Valeur | Acquéreurs | Nombre d'actions | Valeur |
|-----------------|-------------------------|------------------|-------------------------|-------------------------|------------------|
| Mohamed LOUKIL | 816 450 | 816 450 | LOUKIL INVESTMENT GROUP | 9 294 200 | 9 294 200 |
| Zohra LOUKIL | 449 950 | 449 950 | | | |
| Bassem LOUKIL | 3 563 950 | 3 563 950 | | | |
| Walid LOUKIL | 3 563 950 | 3 563 950 | | | |
| Zeineb LOUKIL | 449 950 | 449 950 | | | |
| Thouraya LOUKIL | 449 950 | 449 950 | | | |
| TOTAL | 9 294 200 | 9 294 200 | TOTAL | 9 294 200 | 9 294 200 |

NOTE 9 RELATIVE AUX PARTIES LIEES

a/ Contrat de location :

La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, depuis le 5 Juillet 2013, un contrat de location avec Monsieur Mohamed LOUKIL (Actionnaire personne physique et administrateur de la société) ayant pour objet la location d'une partie du local afin qu'elle puisse exercer son activité dans le cadre de son objet social. Ce bail est conclu moyennant un loyer mensuel s'élevant à la somme de trois cents dinars par mois (300 Dinars) incluant la déduction de la retenue à la source légale. Le loyer est payable d'avance chaque trimestre. Le montant du loyer relatif à l'exercice 2014, s'élève à 4 235 Dinars en TTC.

b/ Conventions de placement à court terme :

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2014, avec la société Etablissements Mohamed LOUKIL et Cie une convention de placement à court terme.

La société UADH (prêteur) a prêté à la société Etablissements Mohamed LOUKIL et Cie (emprunteur) des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31/12/2014, à **425 000,014 DT**.

Les fonds prêtés sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

Selon les termes de la convention de placement à court terme, les fonds prêtés directement entre les sociétés Universal Auto Distributors Holding et Etablissements Mohamed LOUKIL et Cie, seront convertis, au début de l'année 2015, en une émission d'un billet de trésorerie par l'emprunteur qui sera souscrit par le prêteur dont les conditions seront fixées préalablement à son émission.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2014, avec la société LOUKIL INVESTMENT GROUP une convention de placement à court terme.

La société UADH (prêteur) a prêté à la société LOUKIL INVESTMENT GROUP (emprunteur) des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31/12/2014, à **4 221 158,304 DT**.

Les fonds prêtés sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

Selon les termes de la convention de placement à court terme, les fonds prêtés directement entre les sociétés Universal Auto Distributors Holding et LOUKIL INVESTMENT GROUP, seront convertis, au début de l'année 2015, en une émission d'un billet de trésorerie par l'emprunteur qui sera souscrit par le prêteur dont les conditions seront fixées préalablement à son émission.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2014, avec la société Immobilière de Carthage une convention de placement à court terme.

La société UADH (prêteur) a prêté à la société Immobilière de Carthage (emprunteur) des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31/12/2014, à **1 360 000 DT**.

Les fonds prêtés sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

Selon les termes de la convention de placement à court terme, les fonds prêtés directement entre les sociétés Universal Auto Distributors Holding et Immobilière de Carthage, seront convertis, au début de l'année 2015, en une émission d'un billet de trésorerie par l'emprunteur qui sera souscrit par le prêteur dont les conditions seront fixées préalablement à son émission.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 31/12/2014, avec la société MIG ENGINEERING une convention de placement à court terme.

La société UADH (prêteur) a prêté à la société MIG ENGINEERING (emprunteur) des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31/12/2014, à **110 000 DT**.

Les fonds prêtés sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

Selon les termes de la convention de placement à court terme, les fonds prêtés directement entre les sociétés Universal Auto Distributors Holding et MIG ENGINEERING, seront convertis, au début de l'année 2015, en une émission d'un billet de trésorerie par l'emprunteur qui sera souscrit par le prêteur dont les conditions seront fixées préalablement à son émission.

c/ Crédits obtenus :

- La société Universal Auto Distributors Holding a emprunté auprès de la société Economic Auto des fonds pour un montant, arrêté au 31/12/2014, de **66 160 DT**.

- La société Universal Auto Distributors Holding a emprunté auprès de la société Aures Auto des fonds pour un montant de **82 600 DT**.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 22 juillet 2014, avec la société Aures Auto une convention de prêt.

La société UADH (emprunteur) a obtenu auprès de la société Aures Auto (prêteur) des fonds pour un montant de **5 000 000 DT** remboursable in fine sur une période d'une année.

Le crédit obtenu est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 8%.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 10 juillet 2014, avec la société Aures Auto une convention de prêt.

La société UADH (emprunteur) a obtenu auprès de la société Aures Auto (prêteur) des fonds pour un montant de **1 175 000 DT** remboursable in fine sur une période de deux années.

Le crédit obtenu est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 9%.

- La société Universal Auto Distributors Holding a conclu, le 21 juillet 2014, avec la société Générale Industrielle de Filtration une convention de prêt.

La société UADH (emprunteur) a obtenu auprès de la société Aures Auto (prêteur) des fonds pour un montant de **1 174 000 DT** remboursable in fine sur une période de deux années.

Le crédit obtenu est rémunéré à un taux d'intérêt annuel de 9,5%. Les intérêts (en TTC) rattachés à l'exercice 2014 s'élève à 52 794,941 DT.

d/ Comptes courants actionnaires :

Au 31/12/2014, le reliquat des prêts en comptes courants actionnaires accordés à la société UADH se présente dans le tableau suivant :

| Actionnaires | Montant |
|---------------------|---------------|
| Mr Mohamed LOUKIL | 300 |
| Mme Zohra LOUKIL | 2 300 |
| Mr Bassem LOUKIL | 3 800 |
| Mr Walid LOUKIL | 300 |
| Mme Zeineb LOUKIL | 2 300 |
| Mme Thouraya LOUKIL | 2 300 |
| TOTAL | 11 300 |

e/ Comptes de sociétés du Groupe :

- Le solde du compte MIDCO (société appartenant aussi au Groupe LOUKIL), au 31/12/2014, s'élève à 500 DT et représente le reliquat des fonds prêtés à cette dernière et non encore payés.
- Le solde du compte LMC (société appartenant aussi au Groupe LOUKIL), au 31/12/2014, s'élève à 2 147 DT et représente une avance sur des frais payés par cette dernière pour le compte de la société UADH. Ces frais ont fait l'objet de notes de débit au début de l'année 2015.

RAPPORT GENERAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre Assemblée Générale constitutive, nous vous présentons notre rapport sur le contrôle des états financiers de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » tels qu'ils sont annexés au présent rapport, ainsi que sur les vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Les états financiers ci-joints font apparaître au 31 Décembre 2014, un total bilan net de 36 958 813 Dinars et des capitaux propres de 22 039 561 Dinars y compris un résultat déficitaire de l'exercice 2014 de 683 771 Dinars.

I. Opinion sur les états financiers :

Nous avons audité les états financiers de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » au 31 Décembre 2014. Ces états ont été arrêtés sous la responsabilité des organes de direction et d'administration de la société. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le suivi d'un contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation sincère d'états financiers ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs ; le choix et l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que la détermination d'estimations comptables raisonnables au regard des circonstances.

Notre responsabilité est d'exprimer une opinion sur ces états financiers sur la base de notre audit. Nous avons effectué notre audit selon les Normes Professionnelles applicables en Tunisie. Ces normes requièrent de notre part de nous conformer aux règles d'éthique et de planifier et de réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les états financiers ne comportent pas d'anomalies significatives.

Un audit implique la mise en œuvre de procédures en vue de recueillir des éléments probants concernant les montants et les informations fournis dans les états financiers. Le choix des procédures relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation du risque que les états financiers contiennent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En procédant à ces évaluations du risque, l'auditeur prend en compte le contrôle interne en vigueur dans l'entité relatif à l'établissement et la présentation sincère des états financiers afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comporte également l'appréciation du caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que l'appréciation de la présentation d'ensemble des états financiers.

Nous estimons que les travaux que nous avons accomplis, dans ce cadre, constituent une base raisonnable pour supporter l'expression de notre opinion.

A notre avis, les états financiers sont réguliers et présentent sincèrement, dans tous leurs aspects significatifs, la situation financière de la société « **Universal Auto Distributors Holding** » ainsi que les résultats de ses opérations et ses flux de trésorerie pour l'exercice clos le, 31 Décembre 2014, conformément aux principes comptables généralement admis en Tunisie.

II. Vérifications spécifiques :

Nous avons également procédé aux vérifications spécifiques prévues par la Loi et les Normes Professionnelles.

Par ailleurs, nous n'avons pas d'observations à formuler sur la sincérité et la concordance avec les états financiers des informations d'ordre comptable données dans le rapport du Conseil d'Administration sur la gestion de l'exercice 2014.

Il est à signaler, en outre, et en application des dispositions de l'article 19 du Décret n° 2001-2728 du 20 Novembre 2001, et dans l'attente de la signature du « Cahier des charges relatif à la tenue-conservation des comptes en valeurs mobilières », la société « **Universal Auto Distributors Holding** » assure actuellement le suivi de la liste des actionnaires sur la base des informations reçues se rapportant aux transactions sur le capital.

Tunis, le 29 Avril 2015

P/CMC – DFK International
Chérif BEN ZINA

RAPPORT SPECIAL DU COMMISSAIRE AUX COMPTES EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014.

Dans le cadre de nos travaux de commissariat aux comptes de la société « **Universal Auto Distributors Holding** », et en application des dispositions des articles 200 et suivants et 475 du Code des Sociétés Commerciales, nous avons l'honneur de porter à votre connaissance les conventions prévues par les dits articles et réalisées durant l'exercice 2014.

Notre responsabilité est de nous assurer du respect des procédures légales d'autorisation et d'approbation de ces conventions ou opérations et de leur traduction correcte, in fine, dans les états financiers. Il ne nous appartient pas de rechercher spécifiquement et de façon étendue l'existence éventuelle de telles conventions ou opérations mais de vous communiquer, sur la base des informations qui nous ont été données et celles obtenues au travers de nos procédures d'audit, leurs caractéristiques et modalités essentielles, sans avoir à nous prononcer sur leur utilité et leur bien fondé. Il vous appartient d'apprécier l'intérêt qui s'attachait à la conclusion de ces conventions et la réalisation de ces opérations en vue de leur approbation.

I- Conventions et opérations nouvellement réalisées (autres que les rémunérations des dirigeants)

Votre Conseil d'Administration nous a tenu informés des conventions suivantes nouvellement conclues au cours de l'exercice clos le 31 Décembre 2014 :

1/ Convention de placement à court terme conclue entre la société « **Universal Auto Distributors Holding** » et la société « **Immobilière de Carthage** » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2014, à **1 360 000 DT**. Ces fonds sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 Juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

2/ Convention de placement à court terme conclue entre la société « **Universal Auto Distributors Holding** » et la société « **MIG ENGINEERING** » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2014, à 110 000 DT. Ces fonds sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 Juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

3/ Convention de placement à court terme conclue entre la société « **Universal Auto Distributors Holding** » et la société « **LOUKIL INVESTMENT GROUP** » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2014, à 4 221 158.304 DT. Ces fonds sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

4/ Convention de placement à court terme conclue entre la société « **Universal Auto Distributors Holding** » et la société « **Etablissement Mohamed Loukil** » régie par les dispositions de l'Article 200 du Code des Sociétés Commerciales. Il s'agit des fonds qui ont été versés sur plusieurs tranches à chaque fois qu'un besoin est manifesté par l'emprunteur.

Le solde des fonds prêtés s'élève, au 31 Décembre 2014, à 425 000.014 DT. Ces fonds sont à rembourser par l'emprunteur sur une période ne dépassant pas le 31 Juillet 2015 et moyennant un taux de rémunération de 8%.

II- Conventions conclues au cours des exercices précédents et qui continuent à produire des effets au cours de l'exercice 2014 (autres que les rémunérations des dirigeants):

a) Contrat de location :

La société « **Universal Auto Distributors Holding** » a conclu, depuis le 5 Juillet 2013, un contrat de location avec Monsieur Mohamed LOUKIL (Actionnaire personne physique et administrateur de la société) ayant pour objet la location d'une partie du local afin qu'elle puisse exercer son activité dans le cadre de son objet social. Ce bail est conclu moyennant un loyer mensuel s'élevant à la somme de trois cents Dinars par mois (300 Dinars) incluant la déduction de la retenue à la source légale. Le loyer est payable d'avance chaque trimestre. Le montant du loyer relatif à l'exercice 2014, s'élève à 4 236 Dinars en TTC.

b) Opérations avec les parties liées :

Les comptes des associés ainsi que les sociétés du Groupe présentent au 31 Décembre 2014, un solde créditeur global de 7 561 855 Dinars, ainsi qu'un solde débiteur de 2 647 Dinars, qui se détaille comme suit :

| A L'ACTIF | | AU PASSIF | |
|--------------|--------------|-----------------|------------------|
| Société | Solde | Société | Solde |
| LMC | 2 147 | AURES AUTO | 6 257 600 |
| MIDCO | 500 | GIF | 1 226 795 |
| | | ECONOMIC AUTO | 66 160 |
| | | BASSEM LOUKIL | 3 800 |
| | | ZOHRA LOUKIL | 2 300 |
| | | ZEINEB LOUKIL | 2 300 |
| | | THOURAYA LOUKIL | 2 300 |
| | | WALID LOUKIL | 300 |
| | | MOHAMED LOUKIL | 300 |
| Total | 2 647 | Total | 7 561 855 |

II- Conventions et engagements de la société envers les dirigeants

Aucune obligation ou engagement envers les dirigeants de la société.

Par ailleurs, nous n'avons été avisés d'aucune autre convention entrant dans le champ d'application des articles précités. De même, nous n'avons pas relevé l'existence d'autres conventions lors de l'exécution de nos travaux d'audit.

Tunis, le 29 Avril 2015

P/CMC – DFK International

Chérif BEN ZINA